

Changements de corps par liste d'aptitude (2020)

[Article mis à jour le 17 juin 2020 : publication de la note de service concernant les IAE.]

Les notes de service concernant les **changements de corps par liste d'aptitude** au titre de l'année 2020 (2021 pour les IAE) viennent de paraître.

Accès aux corps de :

- attachés d'administration ([note de service 2020-250](#)) ;
- secrétaires administratifs ([note de service 2020-251](#)) ;
- ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ([note de service 2020-372](#))
- ingénieurs de recherche ([note de service 2020-249](#)) ;
- ingénieurs d'études ([note de service 2020-249](#)) ;
- assistants ingénieurs ([note de service 2020-249](#)) ;
- techniciens formation-recherche ([note de service 2020-249](#)) ;
- techniciens supérieurs ([note de service 2020-252](#)) .

Le tableau ci-dessous donne pour chaque corps les conditions requises, les dates limites de dépôt de la demande, l'auteur de la demande (l'agent ou son supérieur hiérarchique).

La dernière colonne du tableau contient le **lien vers la note de service correspondante**, que nous vous invitons à consulter attentivement.

Le SPAgri-CFDT se tient [à votre disposition pour tout renseignement complémentaire](#).

[listes-aptitude-2020-vdef0620](#)